



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantzenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies la Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Mantion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Palud, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>)
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>)
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite Enfance – Modification des règlements de fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial à compter du 1^{er} janvier 2026

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère.

Par délibération n°04 du 20 juin 2024, le Conseil d'administration approuvait les règlements de fonctionnement des structures d'accueil collectif : secteur Beaufortain/Haute Combe de Savoie/Val d'Arly/Albertville/Ugine et la Crèche familiale « Les Minipouces ».

Il y a lieu d'apporter des modifications au règlement de fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial qui seront valables à compter du 1^{er} janvier 2026 sur les points suivants :

- Prise en compte du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant
- Mise à jour du protocole santé (annexe 6)
- Mise à jour du protocole repas (annexe 4)

Les règlements de fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial sont joints en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve les modifications des règlements de fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial comme indiquées ci-dessus ;*
- *dit que les règlements de fonctionnement seront effectifs à compter du 1^{er} janvier 2026 en lieu et place des précédents règlements en vigueur ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

